



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE TENUE LE 7 MAI 2026 À L'HÔTEL DE VILLE DE BOISBRIAND

SONT PRÉSENTS :

Madame Christine Beaudette, présidente
Madame Marie-Élaine Pitre, vice-présidente
Monsieur Jean Comtois, délégué
Monsieur Christian Charron, délégué
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Stéphanie Nantel, représentante
Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Michel Millette, représentant

SONT ABSENTS :

Monsieur Christian Schryburt, coordonnateur du comité de gestion

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Lapointe, directeur général – Ville de Boisbriand, en
remplacement de M. Schryburt à titre de coordonnateur du comité
de gestion
Monsieur Luc Larocque, directeur
Monsieur Jean-François Lalande, directeur adjoint
Me Mélanie Diné, secrétaire corporative

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de
gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée
conformément à l'entente intermunicipale.*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1

2026-05-057

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 00**.

L'assemblée est suspendue et reprend à **9 h 36**.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-05-058

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité,



No de résolution
ou annotation

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;
 - 3.1 **APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2026;**
4. Direction générale;
 - 4.1 **ADOPTION – Plan stratégique 2026-2029;**
 - 4.2 **AUTORISATION DE SIGNATURE - Entente intermunicipale relative au traitement des communications d'urgence en cas d'incapacité du centre de communications d'urgence;**
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 **DÉPÔT – Liste des employés embauchés – Avril 2026;**
 - 6.2 **DÉMISSION – M. Chrystopher Diotte, policier, matricule 329;**
 - 6.3 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente # 7 – SCFP – Modification de l'annexe M – Remplacement fixe sur les équipes incomplètes;**
7. Finances;
 - 7.1 **DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;**
 - 7.2 **DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques mis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Avril 2026;**
8. Régime de retraite;
 - 8.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente – Utilisation des excédents d'actif au volet courant du régime de retraite en date du 31 décembre 2024;**
9. Comité de gestion;
10. Affaires juridiques;
11. Avis de motion ou adoption de règlements;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2026-05-059

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2026

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2026 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 16 avril 2026 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2026-05-060

ADOPTION – PLAN STRATÉGIQUE 2026-2029

ATTENDU QU'un plan stratégique avait été adopté par le conseil pour la période triennale 2020-2024;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à l'adoption d'un nouveau plan stratégique pour la période 2026-2029;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur à cet égard;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pltre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'ADOPTER le plan stratégique 2026-2029, dont copie en annexe.

4.2

2026-05-061

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU TRAITEMENT DES COMMUNICATIONS D'URGENCE EN CAS D'INCAPACITÉ DU CENTRE DE COMMUNICATIONS D'URGENCE

CONSIDÉRANT que l'Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération utilisant la solution de traitement des appels hébergés (Bell Canada) exige qu'une entente entre les centres soit élaborée afin de



No de résolution
ou annotation

mettre en œuvre des règles de routage avec un ou des partenaires tiers s'il n'est pas en mesure de répondre aux appels 9-1-1;

CONSIDÉRANT par conséquent qu'il y a lieu de convenir d'une entente ayant pour objet de prévoir les règles de réacheminement des communications permettant d'assurer la continuité des communications d'urgence en redirigeant manuellement ou automatiquement les appels selon des règles préétablies lorsque des circonstances exceptionnelles empêchent un CCU d'assurer sa pleine capacité opérationnelle;

CONSIDÉRANT que le regroupement a la capacité d'entériner le principe général d'assistance mutuelle, sans frais, lors d'une situation d'incapacité d'un CCU (principale ou de relève, lequel consiste à répondre à une communication d'urgence pour une cause de débordement, de panne ou pour toute problématique opérationnelle affectant un ou des CCU du regroupement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la présidente et la secrétaire corporative à signer, pour et au nom de la Régie, le protocole d'entente visant à assurer la réponse aux appels d'urgence par un centre de communication d'urgence (CCU) membre du regroupement en cas d'incapacité d'un de ces CCU.

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2026-05-062

LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – AVRIL 2026

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois d'avril 2026 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-10.

6.2

2026-05-063

DÉMISSION – M. CHRYSTOPHER DIOTTE, POLICIER, MATRICULE 329

VU la réception de la lettre de M. Chrystopher Diotte, avisant la Régie de sa démission;

EN CONSÉQUENCE,



No de résolution
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Chrystopher Diotte, agent à la division Surveillance du territoire, datée du 17 avril 2026 et effective en date du 4 mai 2026.

6.3

2026-05-064

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE # 7 – SCFP – MODIFICATION DE L'ANNEXE M – REMPLACEMENT FIXE SUR LES ÉQUIPES INCOMPLÈTES

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe est intervenue avec *Les Employés civils de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708*, en lien avec le remplacement fixe sur les équipes incomplètes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la signature par la présidente, ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no 7 entre la Régie et *Les Employés civils de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708*, ayant pour objet la modification de l'Annexe M afin de préciser les mécanismes de mobilité horizontale applicables dans le cadre de remplacement fixe sur les équipes incomplètes.

7. FINANCES

7.1

2026-05-065

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2026-05-066

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – AVRIL 2026



No de résolution
ou annotation

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois d'avril 2026 totalisant un montant de 428 185,94\$.

8. RÉGIME DE RETRAITE

8.1

2026-05-067

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE – UTILISATION DES EXCÉDENTS D'ACTIF AU VOLET COURANT DU RÉGIME DE RETRAITE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2024

ATTENDU QUE le volet courant du Régime complémentaire de retraite de la Régie affiche un excédent d'actif en date du 31 décembre 2024;

ATTENDU QU'une entente entre les parties doit être convenue dans le but d'utiliser un excédant d'actif additionnel et qu'une entente de principe a été convenue à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER l'utilisation des excédents d'actifs au volet courant du régime en date du 31 décembre 2024 tel que prévu à la lettre d'entente;

D'AUTORISER la présidente, ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative à signer, pour et au nom de la Régie, la lettre d'entente concernant l'utilisation des excédents d'actifs au volet courant du régime en date du 31 décembre 2024.

9. COMITÉ DE GESTION

Aucun sujet.

10. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.



No de résolution
ou annotation

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-05-068

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 38**.

Madame Christine Beaudette
Présidente

Me Mélanie Diné
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

PAR

CE

9107

20

26